

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Annabelle Fortin

<https://www.cadre21.org/membres/4187ace57422be0b1934fe83>

Date d'obtention : 2022-07-08 15:04:19

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Si un élève ou un intervenant de l'école me rencontre pour dénoncer une situation de sexto je débute le protocole Sexto en remplissant le grille d'évaluation de l'incident. S'il y a d'autres élèves témoins, je fait la même chose avec ces élèves. Je m'assure de terminer avec l'agresseur. S'il s'agit d'un acte malveillant, je ne complète pas la grille d'évaluation de l'incident avec l'instigateur. Si j'ai des raisons de croire qu'il y a du contenu correspondant à de la pornographie juvénile dans son appareil électronique, confisquez-le. je confisque le téléphone et appel le cadre policier. S'il s'agit d'un acte impulsif, remplir grille d'évaluation de l'incident avec l'instigateur et confisquer le téléphone (s'il y a lieu) et finalement de communiquer avec le corps policier..

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Ne pas prendre en charge une plainte venant de l'extérieur de l'école.

Ne pas regarder les photos.

Un fois le protocole Sexto complété et l'appel à la police de faite, ne pas faire d'autres démarches en ce sens et laisser les policier travailler.

Ne pas donner d'information à la presse.

Bien identifier s'il s'agit d'un acte malveillant ou impulsif car la démarche est différente.

Toujours confisquer le téléphone si tout porte à croire qu'il contient des images à caractère sexuel.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Remplir la grille d'évaluation de l'incident pour en déterminer l'amorce, la nature, les intentions et l'étendue, car c'est une étape où la victime ou les témoins doivent se sentir écouté, rassuré et qui nous permettra d'évaluer la démarche à suivre par la suite.